

# SENLIS SUD OISE COMMUNAUTE DE COMMUNES

\*\*\*\*\*

30 avenue Eugène Gazeau – 60300 Senlis – Téléphone : 03 44 99 08 60 – Télécopie : 03 44 99 08 70

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2017-CC-02-016

### DESIGNATION DES REPRESENTANT DE LA CCSSO DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 1<sup>er</sup> février, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle Jean Ruby à Mont-L'Evêque, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoie, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

### *Siégeaient à l'assemblée,*

\*\*\*\*\*

### SEANCE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2017

### NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 40

votants : 45

- \* Monsieur BASCHER Jérôme (Senlis) – Président de séance
- \* Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- \* Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- \* Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- \* Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- \* Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- \* Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- \* Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- \* Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- \* Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- \* Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- \* Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- \* Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- \* Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- \* Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- \* Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- \* Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- \* Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- \* Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- \* Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- \* Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- \* Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- \* Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- \* Monsieur LESAGE William (Chamant)
- \* Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- \* Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- \* Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque)
- \* Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- \* Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- \* Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- \* Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- \* Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- \* Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaâlis)
- \* Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- \* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- \* Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- \* Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- \* Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)
- \* Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

### DATE DE CONVOCATION

25 JANVIER 2017

### SECRETAIRE DE SEANCE

Nathalie LEBAS

**Pouvoir :**

- \* Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery) à Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- \* Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines) à Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- \* Monsieur PLASMANS Marc (Rully) à Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- \* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis) à Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- \* Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis) à Madame LUDMANN Véronique (Senlis)

**Ne siègeai(cn)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :**

- \* Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- \* Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- \* Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- \* Monsieur MENEZ Yves (Ognon)
- \* Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- \* Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- \* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis)
- \* Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 40 présents et 8 absents. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Le Président de séance propose de désigner les différents représentants de la communauté de communes dans les organismes extérieurs.

A ce jour, la liste des organismes est la suivante :

	Titulaire	Suppléant
Groupement Hospitalier du Sud de l'Oise	1	NC*
Comité National d'Action Sociale	1	NC*
Commission Locale de l'Eau – Sage Nonette	1	NC*
CEEBIOS	1	NC*
Lycée Amyot d'Inville	1	1
Lycée Hugues Capet	1	1
Collège Albéric MAGNARD	1	1
Collège Fontaine des Prés	1	1
Commission Départementale d'Aménagement Commercial	2	NC*
Initiative Oise Sud	1	1
Comité Pilotage Stratégique ITI	3	NC*
Syndicat Electricité de l'Oise	1	NC*
Syndicat d'Electricité Zone Est de l'Oise	1	NC*
Service Public de l'Emploi Local	1	1
Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit	19	19

\* Non concerné

S'agissant d'une désignation de conseillers communautaires dont l'élection au scrutin secret n'est pas rendue obligatoire par les lois et règlements en vigueur, il est possible de procéder à leur désignation au scrutin ordinaire pour autant que l'ensemble des membres du Conseil Communautaire y soit favorable.

**Groupement Hospitalier du Sud de l'Oise**

Après un appel à candidature, le Président de séance constate que 2 personnes font acte de candidature :

- ✓ Isabelle GORSE-CAILLOU
- ✓ Véronique PRUVOST-BITAR

Après avoir entendu la profession de foi présentée par chaque candidate, le Conseil Communautaire décide d'effectuer la désignation par un vote à bulletin secret.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne -----	45
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral -----	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés -----	45
Majorité absolue-----	23

Ont obtenu :

- ✓ Isabelle GORSE-CAILLOU : 20 voix
- ✓ Véronique PRUVOST-BITAR : 25 voix

Véronique PRUVOST-BITAR, ayant obtenu la majorité, est désignée représentante de la CCSSO au **Groupement Hospitalier du Sud de l'Oise**

Pour les autres désignations, l'ensemble des membres du conseil communautaire décide de procéder au scrutin ordinaire.

#### CNAS

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner membre Michelle LOZANO.

#### Commission Locale de l'Eau – Sage Nonette

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner François DUMOULIN .

#### CEEBIOS

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner François DUMOULIN du **CEEBIOS**

#### Collège Albéric MAGNARD

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner :

Titulaire : Florence MIFSUD  
Suppléant : Véronique LUDMANN

### **Lycée Amyot d'Inville**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner :

Titulaire : Daniel GUEDRAS  
Suppléant : Elisabeth SIBILLE

### **Lycée Hugues Capet**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner :

Titulaire : Véronique LUDMANN  
Suppléant : Florence MIFSUD

### **Collège Fontaine des Prés**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner :

Titulaire : Alain BATTAGLIA  
Suppléant : Elisabeth SIBILLE

### **Commission Départementale d'Aménagement Commercial**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner :

- ✓ Philippe CHARRIER
- ✓ Jean-Louis DEROODE

### **Initiative Oise Sud**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner :

- ✓ Titulaire : William LESAGE
- ✓ Suppléant : Isabelle LELEU-DELVAL

### **Comité Pilotage Stratégique ITI**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner :

- ✓ Pascale LOISELEUR
- ✓ Didier JEUDON
- ✓ Francis PRUCHE

### **Syndicat Electricité de l'Oise**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner Didier JEUDON.

**Syndicat d'Electricité Zone Est de l'Oise**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner Patrice.

**Service Public de l'Emploi Local**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner :

Titulaire : Francis PRUCHE

Suppléant : Isabelle LELEU-DELVAL

**Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit**

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** de désigner :

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLEANT
AUMONT	DIDIER GROSPIRON	CHRISTEL JAUNET
BARBERY	DIMITRI ROLAND	FRANCOISE SOBCZYK
BOREST	BRUNO SICARD	YVES BIANCHINI
BRASSEUSE	MAXIME ACCIAI	ODILE ACCIAI
CHAMANT	PHILIPPE CHARRIER	MARIE LAURE ECREPONT
COURTEUIL	Julien GUILLOU	Sylvain BRICE
FLEURINES	Jacky MELIQUE	Isabelle LELEU-DELVAL
FONTAINE CHAALIS	ANNE DEZARD	ALEXIS PATRIA
MONT L'EVEQUE	PATRICE LARCHEVEQUE	MICHELLE LOZANO
MONTEPILLOY	PATRICE CORNU	PATRICK FAIDHERBE
MONTLOGNON	DANIEL FROMENT	GILLES TESSON
OGNON	GILBERT PERRIER	Yves MENEZ
PONTARME	ALAIN BATTAGLIA	GILLES GRANZIERA
RARAY	EMMANUEL DE LA BEDOYERE	MARTINE BELGUERRAS
RULLY	MARC PLASMANS	JEAN JACQUES CARRARA
SENLIS	Nathalie LEBAS	Daniel GUEDRAS
	Jean Louis DEROODE	Marc DELLOYE
THIERS SUR THEVE	DIDIER JEUDON	PATRICE MENERAT
VILLERS ST FRAMBOURG	LAURENT NOCTON	EMILE CRANE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 13/02/2017  
Reçu en préfecture le 13/02/2017  
Affiché le **13 FEV. 2017**  
ID : 060-200023703-20170201-DEL2017CC02016-DE

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Sous-préfecture,  
le: **13 FEV. 2017**  
et de l'affichage le : **13 FEV. 2017**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Senlis,  
Le **13 FEV. 2017**

Le Président,

  
**Jérôme BASCHER.**



Le Président,

  
**Jérôme BASCHER**